

Enfin, 4 foyers situés à l'extrême ouest de la commune restent hors du périmètre du sous-répartiteur (lieudits Nogaro-Lou-casaou- La baquère-villa la baquère). Ces lignes sont raccordées au central de Castillon-Débats, et également éligibles à une subvention satellite.

Ces nouvelles infrastructures numériques vous permettront d'accéder à de nouveaux services, qu'il s'agisse d'usages grand-public, de télétravail, d'école numérique, d'e-santé, d'amélioration de maintien à domicile de personnes âgées ou dépendantes etc...

Je me réjouis que cet aménagement numérique du territoire devienne dès aujourd'hui une réalité dans notre commune.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Préneron, le 18 février 2016

Le Maire : Guy Favarel.